Organisation internationale du Travail

▶ GB.350/INS/6(Add. 1)

Conseil d'administration

350e session, Genève, 4-14 mars 2024

Section institutionnelle **INS**

Date: 14 mars 2024
Original: anglais

Sixième question à l'ordre du jour

Suite donnée à la décision d'établir un rapport sur les modalités applicables au Groupe de travail sur le nouveau contrat social pour Notre programme commun

Addendum: Feuille de route proposée telle que modifiée

La présente feuille de route devrait être mise en œuvre de façon souple, de manière à tenir compte de l'évolution du processus relatif au Sommet social mondial. Le groupe de travail se réunira selon qu'il conviendra, si possible en présentiel, afin de fournir des contributions en temps utile.

- **Avril 2024**
  - 10 avril: Les membres du groupe de travail sont nommés par les trois groupes de mandants.
  - Lors de sa première réunion en ligne, dont la date est à confirmer, le groupe de travail élit un président et deux vice-présidents et adopte un plan de travail.
- **Juin 2024**
  - 351e session (15 juin 2024) du Conseil d'administration: Le Conseil adopte une «déclaration» établie par le Bureau et le groupe de travail sur la base des discussions tenues par la Conférence dans le cadre de l'examen du rapport du Directeur général. La déclaration adoptée et le rapport du Directeur général sont transmis aux cofacilitateurs.

- Le Conseil d'administration demande au groupe de travail d'esquisser les principaux messages à inclure dans la contribution tripartite, pour approbation à sa 352e session (octobre-novembre 2024).
- Dernière semaine de juin 2024, à une date à confirmer: Le groupe de travail se réunit pour esquisser les principaux messages à inclure dans la contribution tripartite.

- **Octobre-novembre 2024**
  - Première semaine de la 352e session: Le Conseil d'administration se réunit en comité plénier pour procéder à un échange de vues sur les principaux messages esquissés dans le rapport du groupe de travail.
  - Deuxième semaine de la 352e session: Le Conseil d'administration adopte:
    (i) les principaux messages de la contribution tripartite esquissés par le groupe de travail;
    (ii) une résolution sur la contribution tripartite au Sommet social mondial, qu'il pourra réviser à sa 353e session (mars 2025) s'il le juge utile, et demande au Directeur général de la transmettre aux cofacilitateurs et au secrétariat chargé des préparatifs du Sommet social mondial.
- **Entre novembre 2024 et mars 2025**
  - Le groupe de travail se réunit pour préparer, avec l'appui du Bureau, un point de situation sur le processus relatif au Sommet social mondial, pour soumission à la 353e session (mars 2025) du Conseil d'administration.
- **Mars 2025**
  - Première semaine de la 353e session: Le Conseil d'administration se réunit en comité plénier pour procéder à un échange de vues sur le rapport du groupe de travail. Les cofacilitateurs seront invités à participer à la discussion.
  - Deuxième semaine de la 353e session: Sur la base des rapports du groupe de travail et du comité plénier, le Conseil d'administration pourra décider de modifier la résolution qu'il aura adoptée à sa 352e session pour soumission et adoption par la Conférence à sa 113e session (2025).
- **Juin 2025**
  - À sa 113e session, la Conférence examine et adopte une résolution concernant la contribution tripartite au Sommet social mondial, sous réserve des décisions prises par le Conseil d'administration à sa 353e session, et prie le Directeur général de la transmettre aux cofacilitateurs et au secrétariat chargé des préparatifs du Sommet social mondial.
- **Octobre-novembre 2025**
  - À sa 355e session (octobre-novembre 2025), le Conseil d'administration examine la suite à donner aux conclusions du Sommet social mondial.